

Paris, le 17 février 2022

Communiqué de presse
L'AEFE et l'UNSS s'engagent : « Une offre sportive scolaire mondiale pour tous les élèves »
Signature de la convention AEFÉ-UNSS 2022-2026

Monsieur Olivier Brochet, directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, et Monsieur Olivier Girault, directeur national de l'Union nationale du sport scolaire, ont signé le renouvellement de la convention qui lie les deux structures, au service du développement du sport scolaire, de la santé et du bien-être des élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger.

Cette nouvelle convention vient renforcer un partenariat riche et unique existant depuis 2011 et est un axe fort de la diplomatie sportive. Elle marque un développement important du sport scolaire en Europe et dans le monde.

Le sport scolaire à la française est un modèle unique au monde, qui permet à tous les élèves de trouver leur place dans l'organisation de la vie sportive au sein de l'établissement : dans la pratique des sports mais aussi dans l'arbitrage, l'encadrement des entraînements, l'organisation d'événements et de rencontres, ainsi que leur médiatisation avec un travail journalistique de valorisation. Les élèves prennent des responsabilités vis-à-vis de l'établissement, de leurs camarades et d'eux-mêmes dans le cadre de projets collaboratifs. Il s'agit d'un engagement formateur pour tous les élèves, filles et garçons ensemble, dès la classe de 6^e.

Le partenariat qui lie l'AEFE et l'UNSS est essentiel pour l'intégration du sport scolaire dans tout le réseau d'enseignement français à l'étranger. Il vise à favoriser et accompagner le développement de la pratique sportive dans les établissements, il incite également à la création d'une association sportive au sein de chaque collège et lycée.

Au cœur du partenariat, les Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ) organisés chaque année depuis 11 ans sont un rendez-vous incontournable de la jeunesse francophone à travers le monde, autour du sport, de la culture et du patrimoine. Depuis leur création, les JIJ ont concerné plus de 150 000 élèves sur les cinq continents. La 11^e édition des Jeux internationaux de la jeunesse réunira les lycéens de 42 pays, à Bruxelles du 30 mai au 4 juin 2022, afin de célébrer le sport et ses valeurs dans le cadre de la présidence française du conseil de l'Union européenne. Les JIJ sont de remarquables exemples en acte et en action de la diplomatie du sport scolaire.

Tout au long de l'année sur le terrain, des championnats et autres rencontres locales, régionales et internationales sont organisées par les ligues AEFÉ-UNSS, permettant de vivre le sport scolaire ainsi que les valeurs de l'olympisme telles que dépassement de soi, respect de l'autre, amitié et partage. Encadrés par leurs professeurs d'éducation physique et sportive, les élèves sont formés à devenir également des « Jeunes officiels » de l'UNSS, ils développent ainsi des compétences autour leur engagement qu'ils peuvent faire valoir dans leurs choix d'orientation.

La mobilisation du réseau AEFÉ en faveur du sport scolaire est stimulé par l'organisation et l'accueil prochains en France de grands événements sportifs internationaux qui font rêver les jeunes : la Coupe du monde de rugby France 2023, les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ou encore l'« ISF Gymnasiade School Summer Games Normandie 2022 » organisée par l'UNSS et la fédération internationale du sport scolaire.

Olivier Girault, champion olympique et directeur de l'UNSS :

« Cette convention AEFÉ UNSS est fondamentale pour le sport scolaire français dans le monde ; elle est surtout unique au monde : c'est une formidable concrétisation de la diplomatie du sport scolaire en action. Cela permettra à un élève, quel que soit l'endroit où il est scolarisé dans le monde, de pouvoir bénéficier d'une offre de pratique sportive de qualité, d'une offre de formation et d'une offre de communication autour de tous les événements et rencontres sportives que l'AEFE et l'UNSS organiseront. Cela permettra également de faire rayonner la richesse du sport scolaire dans toutes les zones du monde et surtout au sein des établissements scolaires du réseau AEFÉ, avec l'ensemble des enseignants d'EPS. »

Olivier Brochet, directeur de l'AEFE

« Le développement du sport scolaire et de la vie associative sont, au cœur de la politique éducative, en France comme dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger. L'AEFE conduit une politique volontariste et le partenariat avec l'UNSS, renouvelé par la convention signée ce jour, est un atout fort pour permettre aux élèves de s'épanouir, d'apprendre et de trouver leur place au sein de la vie du lycée. Notre engagement en faveur du sport et la place de choix accordée au sport scolaire dans les établissements du réseau contribuent à faire rayonner le modèle éducatif français à l'international. Cette convention participe à la construction de la diplomatie sportive et éducative de la France. »

-

À propos de l'AEFE

L'AEFE est l'opérateur public français, sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui coordonne le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ce réseau scolaire unique au monde est composé de 552 établissements (68 établissements en gestion directe de l'AEFE, 163 établissements conventionnés avec l'AEFE et 321 établissements partenaires de l'AEFE) répartis dans 138 pays. Il accueille près de 380 000 élèves en janvier 2022, de la maternelle à la terminale. Le réseau de l'enseignement français à l'étranger remplit une mission de service public en scolarisant les enfants français à l'étranger (1/3 des effectifs) et participe à la diplomatie d'influence de la France en accueillant un nombre croissant d'élèves étrangers (2/3 des effectifs). Garante de la qualité et de l'excellence du réseau, l'Agence accompagne tous les établissements homologués et développe notamment l'offre de formation au bénéfice de tous les personnels.

« Colonne vertébrale » du réseau, elle est chargée par l'État de la mise en œuvre du plan développement de l'enseignement français à l'étranger, CAP 2030.

A propos de l'UNSS

L'association dite Union nationale du sport scolaire (UNSS), fédération sportive scolaire du second degré (collèges et lycées) du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive, et l'apprentissage de la vie associative par les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements scolaires.

Avec plus de 1 000 000 licenciés dont 180 000 jeunes officiels, l'UNSS propose une offre sportive originale, variée, et accessible, grâce à un encadrement de grande qualité pour les élèves scolarisés.

L'AEFE et l'UNSS participent à l'exécution d'une mission de service public, l'AEFE sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'UNSS sous celle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

AEFE
Anne Boulakia
Conseillère communication et presse
Service des relations extérieures, AEFÉ
anne.boulakia@diplomatie.gouv.fr

+33 6 07 06 58 95

Contacts presse :

UNSS
Carine Albertus
Communication UNSS
carine.albertus@unss.org
+33 06 08 72 75 14